

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 04216

Numéro SIREN : 501 326 771

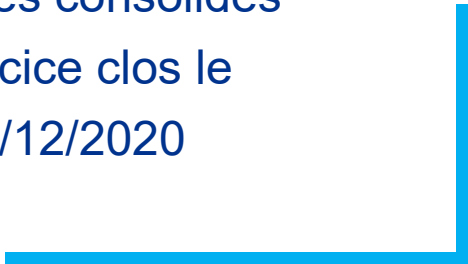
Nom ou dénomination : NOGA

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/018147



EUROPA GROUP

Comptes consolidés
Exercice clos le
31/12/2020



Ce document contient 39 pages

Sommaire général

Rapport de l'expert-comptable	3
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Variation des capitaux propres consolidés	7
Annexe aux comptes consolidés	8

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Rapport de l'expert-comptable

Conformément à nos accords, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

L'objectif principal de notre mission est d'établir les états financiers consolidés de votre groupe Europa pour l'exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020. Elle comporte les étapes suivantes :

- Une assistance à la mise en place du process de consolidation.
- L'établissement des comptes consolidés du groupe proprement dits (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexes).

Notre intervention ne portant pas sur l'établissement des comptes sociaux des différentes entités du groupe, la responsabilité de la fiabilité de l'information financière reste exclue du champ d'application de cette mission.

Il est donc précisé que ces comptes consolidés n'ont pas fait l'objet d'une mission normalisée d'examen limité ou d'audit.

Ils comportent 35 pages et se caractérisent par les données suivantes :

- | | | |
|---|-----------|-----|
| • Total du bilan : | 129 580 K | EUR |
| • Chiffre d'affaires : | 47 646 K | EUR |
| • Résultat net comptable (part du groupe) : | - 1 210 K | EUR |

KPMG Entreprises

Anne Briqueteur

Associée

Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2020.12	2019.12
Ecart d'acquisition	4.1	79 822	(46 029)	33 793	39 447
Immobilisations incorporelles	4.2	2 796	(2 365)	431	509
Immobilisations corporelles	4.3	15 036	(3 557)	11 479	11 400
Immobilisations financières	4.4	11 120	(343)	10 777	10 785
Total actif immobilisé		108 774	(52 294)	56 480	62 141
Stocks et en-cours	4.5	2 167	(63)	2 104	4 276
Clients et comptes rattachés	4.6	15 860	(399)	15 461	25 282
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	11 375	(1 531)	9 845	13 051
Disponibilités et VMP	4.8	45 690	-	45 690	33 909
Total actif circulant		75 092	(1 992)	73 100	76 518
Total actif		183 866	(54 286)	129 580	138 659

Passif	Note n°	2020.12	2019.12
Capital	4.9	12 062	12 062
Réserves		19 745	16 338
Réserves de conversion groupe		35	56
Résultat de l'exercice		(1 210)	4 619
Capitaux propres (part du groupe)		30 633	33 075
Intérêts minoritaires		13 837	15 197
Capitaux propres totaux		44 470	48 272
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques et charges		2 524	2 150
Emprunts et dettes financières	4.11	48 224	44 120
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	4 574	6 117
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	29 787	38 000
Total des dettes		82 586	88 237
Total passif		129 580	138 659

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2020.12	2019.12
Chiffre d'affaires	5.1	47 646	97 868
Autres produits d'exploitation	5.2	7 501	2 614
Total des produits d'exploitation		55 146	100 482
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-21 097	-54 369
Charges externes	5.4	-5 420	-5 756
Charges de personnel	5.5	-17 137	-21 055
Impôts et taxes		-807	-1 243
Variation des amortissements et provisions	5.6	-2 464	-1 731
Autres charges d'exploitation		-2 539	-2 728
Total des charges d'exploitation		-49 465	-86 882
Résultat d'exploitation		5 682	13 600
Charges financières		-1 289	-968
Produits financiers		78	926
Résultat financier	5.7	-1 212	-42
Résultat courant des sociétés intégrées		4 470	13 558
Charges et produits exceptionnels	5.8	65	2 008
Impôt sur les résultats	6.	-1 594	-4 821
Résultat net des entreprises intégrées		2 941	10 745
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-5 655	-5 752
Résultat net de l'ensemble consolidé		-2 713	4 993
Intérêts minoritaires		-1 503	374
Résultat net (part du groupe)		-1 210	4 619
Résultat par action		-0,10	0,38
Résultat dilué par action		-0,10	0,38

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2020.12	2019.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-2 713	4 993
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	6 874	6 314
	Plus et moins valeurs de cession	700	-2 110
	Impôts différés	185	-16
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		5 046	9 180
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	2 169	297
	Variation des créances clients et autres débiteurs	11 105	-2 975
	Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	1 591	-20
	Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	-9 580	-211
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 285	-2 910
Flux net de trésorerie lié à l'activité		10 332	6 271
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
OPERATION D'INVESTISSEMENT	Acquisition d'immobilisations	-1 214	-6 924
	Cession d'immobilisations	152	6 431
	Incidence des variations de périmètre		-536
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 062	-1 030
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
OPERATION DE FINANCEMENT	Dividendes versés par la société mère	-1 500	0
	Dividendes versés aux minoritaires		-511
	Emissions d'emprunts	10 030	-5 272
	Remboursements d'emprunts	-5 905	-1 846
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		2 625	-7 629
Incidence de la variation des taux de change		-93	35
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		11 801	-2 354
Trésorerie d'ouverture		33 876	36 231
Trésorerie de clôture		45 677	33 876

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	12 062	12 721	50	3 630	28 463	15 334	43 797
Affectation du résultat de l'exercice		3 630		-3 630		0	0
Dividendes versés		0			0	-511	-511
Variation des taux de change			6		6	14	20
Résultat 2019.12				4 619	4 619	374	4 993
Autres mouvements	0	-13			-13	-13	-26
Situation à la clôture de l'exercice 2019.12	12 062	16 338	56	4 619	33 075	15 197	48 272
Affectation du résultat de l'exercice 2020.12		4 619		-4 619		0	0
Dividendes versés		-1 500			-1 500		-1 500
Variation des taux de change		0	-21	0	-21	-11	-32
Résultat 2020.12				-1 210	-1 210	-1 503	-2 713
Autres mouvements		288			288	155	443
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	12 062	19 745	35	-1 210	30 633	13 837	44 470

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	14
2.	Activité(s) et périmètre	15
2.1.	Organigramme au 31/12/2020	15
2.2.	Entités consolidées	16
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	16
2.4.	Variations de périmètre	17
2.5.	Sorties de périmètre	17
2.6.	Restructurations internes	17
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	18
3.1.	Référentiel comptable	18
3.2.	Modalités de consolidation	18
3.2.1.	Méthodes de consolidation	18
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	19
3.2.3.	Écarts d'acquisition	19
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	19
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	19
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	19
3.3.2.	Immobilisations incorporelles	19
3.3.2.1.	<i>Evaluation des immobilisations incorporelles</i>	19
3.3.2.2.	<i>Fonds de commerce</i>	20
3.3.2.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	20
3.3.3.	Immobilisations corporelles	20
3.3.4.	Contrats de location-financement	20
3.3.5.	Immobilisations financières	20
3.3.6.	Stocks et travaux en-cours	20
3.3.7.	Créances et dettes	20
3.3.8.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	20
3.3.9.	Impôts sur les bénéfices	21
3.3.10.	Provisions pour risques et charges	21
3.3.11.	Engagements de retraite et prestations assimilés	21
3.3.12.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	21
3.3.13.	Résultats par action	21
4.	Notes sur les postes du bilan	22
4.1.	Écarts d'acquisition	22

4.2.	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	23
4.2.1.	Frais d'établissement	23
4.3.	Immobilisations corporelles	24
4.4.	Immobilisations financières	25
4.5.	Stocks et en-cours	26
4.6.	Clients et comptes rattachés	26
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	27
4.8.	Trésorerie active	27
4.9.	Composition du capital social	28
4.10.	Provisions pour risques et charges	28
4.10.1.	Récapitulatif	28
4.10.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	28
4.11.	Emprunts et dettes financières	29
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	29
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	29
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	30
5.	Postes du compte de résultat	31
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	31
5.2.	Autres produits d'exploitation	31
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	32
5.4.	Charges externes	32
5.5.	Charges de personnel	33
5.6.	Variations des amortissements et provisions	33
5.7.	Résultat financier	34
5.8.	Résultat exceptionnel	35
6.	Impôt sur les sociétés	36
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	36
6.2.	Détail des postes d'impôts différés	36
6.3.	Preuve d'impôt	37
7.	Autres informations	38
7.1.	Engagements hors bilan	38
7.1.1.	Engagements donnés	38
7.1.2.	Engagements reçus	39
7.1.3.	Autres engagements	39
7.2.	Effectif moyen	39
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	39

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Conséquences de l'évènement de Covid-19 sur les sociétés du groupe

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, il est difficile d'en mesurer les conséquences sur les exercices à venir. Les sociétés du groupe se concentrent sur leurs cœurs de métier et se conforment à la réglementation en vigueur pour lutter contre la Covid-19 et la propagation du virus. Elles ont mis en place toutes les mesures appropriées dans ce contexte si particulier pour préserver les employés et leurs activités.

Les sociétés NOGA, Europa Group, Europa Booking & Services, Insight Outside, Downtown Europe, Europa Organisation, Europa Organisation Africa, Les Entretiens Professionnels Formation et Europa Organisation Asia ont été impactées par les conséquences de cette épidémie et les effets des mesures sanitaires.

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement français pour lutter contre l'épidémie, la tenue des événements en « présentiel » n'a plus été possible de mars à juin 2020, possible mais avec des restrictions (jauges, déplacements internationaux limités...), pendant la période de juillet à septembre 2020, puis à nouveau impossible à partir du mois d'octobre 2020.

Les événements prévus ont dû être annulés ou reportés ou tenus sous forme digitale.

Pour faire face à ces restrictions, les sociétés ont dû recourir à l'activité partielle pour l'ensemble de leur personnel dès le mois de mars et tout au long de l'année 2020, et ont mis en place une organisation en télétravail.

Néanmoins, à la date d'arrêt des comptes, les sociétés estiment que la poursuite de leur exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Innovation / création de nouveaux produits digitaux,
- recours à l'activité partielle,
- demandes d'aides publiques (Fonds de solidarité / Obtention de PGE).

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Les informations fournies ci-après ont été établies et présentées conformément aux recommandations et observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement COVID-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 15 janvier 2021.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID 19, l'ANC recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue et est présentée ci-après :

EUROPA GROUP :

La société a obtenu un PGE de 10 000 K€ financé à 49% par la HSBC, pour 28% par la BNP et pour 23% par le Crédit du Nord. A ce jour, la société n'a pas décidé du sort de cet emprunt

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- Aides au titre du Fonds de Solidarité pour un montant de 165 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.
- Aides au titre de l'activité partielle pour un montant de 750 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.
- Réductions de charges sociales et aides COVID pour un montant de 800 K€ comptabilisées en diminution des charges sociales au 31/12/2020.

La société a versé des acomptes aux hôtels pour la réservation de nuitées dans le cadre de l'organisation de congrès qui n'ont pu être finalement tenus en présentiel. Au 31/12/2020, ces acomptes s'élevaient à 765K€. Dans un contexte incertain lié à la durée de la crise sanitaire, l'impossibilité d'utiliser ces acomptes à date et la fragilisation financière des acteurs du secteur hôtelier ont conduit la société à constater une provision pour dépréciation de ces créances s'élevant à 680K€.

EUROPA BOOKING & SERVICES :

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- Aides au titre du Fonds de Solidarité pour un montant de 43K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020
- Aides au titre de l'activité partielle pour un montant de 61K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020
- La société a obtenu des réductions de charges sociales et aides COVID pour un montant de 77K€ comptabilisées en diminution des charges sociales au 31/12/2020.

La société a versé des acomptes aux hôtels au titre de la commercialisation de l'hébergement de congrès qui n'ont pu être finalement tenus en présentiel. Au 31/12/2020 ces acomptes s'élèvent à 2560K€. Dans un contexte incertain lié à la durée de la crise sanitaire, l'impossibilité d'utiliser ces acomptes actuellement et la fragilisation financière des acteurs du secteur hôtelier ont conduit la société à constater une provision pour dépréciation de ces créances s'élevant à 844K€.

INSIGHT OUTSIDE :

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- La société a obtenu un fonds de solidarité de l'Etat pour un montant de 12 K€, comptabilisé en subvention au 31/12/2020.
- La société a obtenu des aides de l'Etat sous forme d'indemnités d'activité partielle pour un montant de 157 K€ comptabilisées en diminution des charges de personnel au 31/12/2020.
- La société a obtenu des réductions de charges sociales pour un montant de 112 K€ comptabilisées en diminution des dépenses de salaires et charges sociales au 31/12/2020.

MEETING LAB :

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- Aides au titre du Fonds de Solidarité pour un montant de 34 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.

- Aides au titre de l'activité partielle pour un montant de 40 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.
- La société a obtenu des réductions de charges sociales et aides COVID comptabilisées en diminution des charges sociales pour un montant de 6K€

La société a par ailleurs bénéficié d'un abandon de créance au titre des loyers, provisions sur charges et taxe foncière 2020 s'élevant à 118K€ et inscrit en comptabilité en produits exceptionnels au 31/12/20.

EUROPA ORGANISATION ASIA :

La société a obtenu des aides de l'Etat Singapourien à hauteur de 61 KSGD, soit environ 38 K€ durant l'exercice.

EDIMARK, PRESSE ET PAPIERS, PHILIA, L'INFORMATION DENTAIRE :

Les sociétés n'ont pas souscrit de Prêt Garanti par l'Etat.

L'apparition de la Covid-19 au cours du printemps 2020 a sensiblement impacté le chiffre d'affaires de ces entités (Information Dentaire principalement). Quelques opérations en lien avec les congrès ont été décalées voire annulées. Ces sociétés n'ont pas eu recours au chômage partiel et n'ont pas bénéficié des mesures relatives au fonds de solidarité ni d'autres mesures de réductions, remises ou annulations significatives de la part des fournisseurs et autres organismes.

Ces entités, n'ont pas d'échéances sociales et fiscales en retard à l'exception de la société Information Dentaire pour laquelle des reports d'échéances ont été obtenus pour les dettes sociales pour un montant d'environ 137 K€.

Autres faits marquants

NOGA :

Les titres des sociétés PH OCCITANIE et AIR MIDI CENTRE ont été acheté en cours d'exercice à la société EUROPA GROUP pour un montant de 103 K€.

EUROPA GROUP :

En date du 29 février 2020, la société a cédé à la société MEETING LAB TOULOUSE le fonds de commerce afférent à l'activité de mise à disposition de salles de réunions et séminaires exploités dans les locaux situés 5 rue Saint Pantaléon à Toulouse et les éléments y attachés pour un prix de cession de 528 419,15€ correspondant à la valeur nette comptable des immobilisations cédées. Cette opération n'a donc pas généré de plus-value de cession d'actifs.

Les titres de la société PH Occitanie ont été cédés à leur valeur nette comptable soit 100 K€.

Les BSA A et C s'élevant respectivement à 416 010€ et 28 882€ concernant la société PHILIA sont devenus caducs au cours de l'exercice 2020, une charge financière à due concurrence a donc été comptabilisée à hauteur de 442 892€.

Dans le cadre du crédit d'acquisition des titres PHILIA, la société a souscrit le 24 juillet 2017 un cap couvrant 66% du crédit jusqu'au 15/09/2020 contre un Euribor 3 mois si supérieur à 0. Le coût de cette couverture de taux s'élevant à 168 700 euros a été enregistré au compte 521 "Instruments de trésorerie".

La quote-part de ces frais rattachée à l'exercice 2020 (étalement sur 3 ans prorata temporis) constatée en charges financières s'élève à 39 831,94 euros. Ce cap n'a pas été renouvelé.

L'INFORMATION DENTAIRE :

L'activité de la société L'INFORMATION DENTAIRE a été étendue à l'activité de formation à distance et il a été décidé la création d'un établissement secondaire dédié à cette activité.

EUROPA ORGANISATION ASIA :

Les locaux basés à Singapour ont été restitués et la société a mis un terme aux contrats de travail mi-septembre 2020.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

EUROPA GROUP :

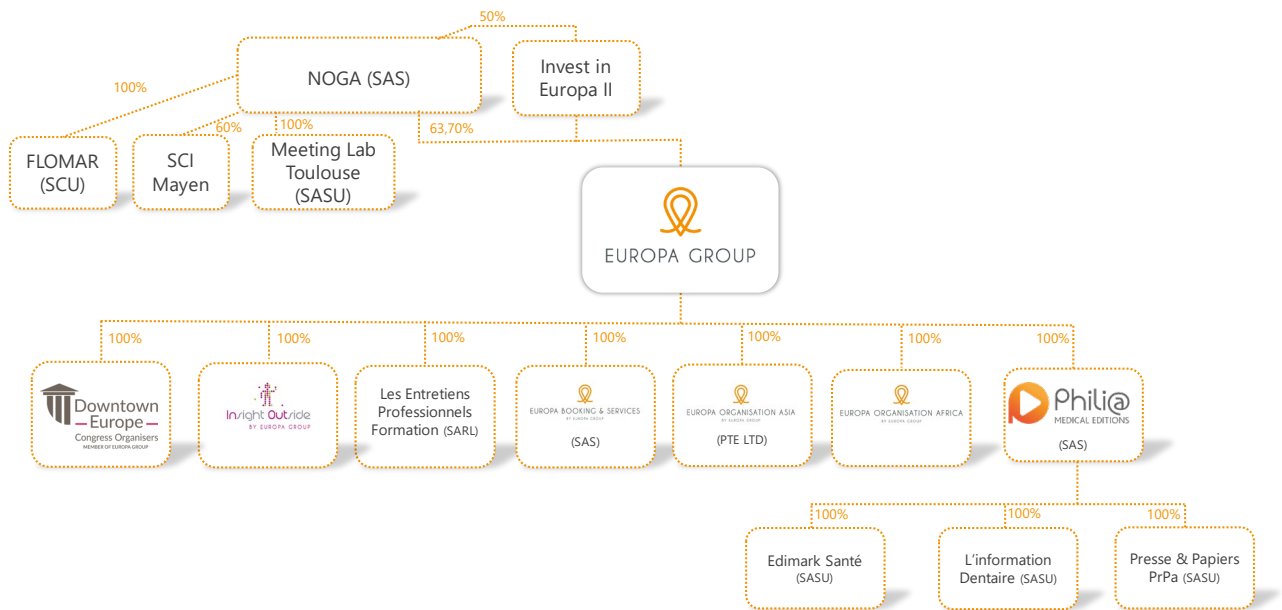
Les actionnaires de la société avaient signé un contrat de cession portant sur 100% du capital de la société en décembre 2019 au profit de Comexposium. L'opération n'a pu aller à son terme compte tenu de la crise sanitaire et le processus de cession a été abandonné.

Pour les sociétés du groupe :

La situation incertaine liée à la crise sanitaire ne permet pas de déterminer une date définitive de reprise des événements en présentiel. Les mesure d'activité partielle se poursuivent sur 2021.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Organigramme au 31/12/2020



2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode de consolidation 2020.12	Méthode de consolidation 2019.12	% contrôle 2020.12	% contrôle 2019.12	% intérêt 2020.12	% intérêt 2019.12
FINANCIERE MF DONCIEUX	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI MAYEN	IG	IG	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
EUROPA GROUP	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
LES ENTRETIENS PROF FORMATION	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EUROPA ASIA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
INSIGHT OUTSIDE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EDIMARK SANTE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
PRESSE ET PAPIERS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
Invest In Europa II	IG	IG	50,00 %	50,00 %	50,34 %	50,34 %
L'information dentaire	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
DOWNTOWN	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
MEETING LAB	IG	IG	100,00 %		100,00 %	

Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI : Non Intégrée
 IG : Intégration Globale
 IP : Intégration Proportionnelle
 MEE : Mise En Equivalence
 FME : Fausse Mise en Equivalence

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- GROUPE HIMA : valeur des titres & obligations = 334 K€,
- PH OCCITANIE : valeur des titres = 100 K€,
- MY FEELBACK SAS : valeur des titres = 200 K€,
- Canopia : valeur des titres = 500 K€ (contrat de capitalisation souscrit en mai 2016),

- Axa : valeur des titres & obligations = 5 985 K€
- Be Patient : obligations souscrites pour 200 K€
- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€ (détention inférieure à 5%)
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- Fonds Invest ABENEX V : valeur des titres = 828 K€
- SAS Invest In Europa : valeur des titres = 1€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 202 K€
- DS Events : valeur des titres = 54 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 1 499 K€
- ABSA Clan : valeur des titres = 135 K€
- Autres titres = 305 K€.

2.4. Variations de périmètre

La société MEETING LAB, détenue par NOGA, entre dans le périmètre à la suite de la cession du fonds de commerce d'EUROPA GROUP pour 578 K€. L'acte de cession prévoit la cession d'immobilisations principalement.

Elle est détenue à 100% et est donc consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

2.5. Sorties de périmètre

Néant.

2.6. Restructurations internes

Néant.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Europa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable n°2005-10 sont appliquées.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016, il est fait application du règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31/12/2020. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Europa assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Europa exerce une influence notable et détient

directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.3 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition Passif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2020, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EUROPA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	OUI	4.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	3.3.1 1
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	NON	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	NON	

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après

déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification font l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans, durée retenue pour les écarts d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

retenues sont les suivantes :

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installation/agencement	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux Meeting Lab	Linéaire	97 mois

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (cf Note 2.3).

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en-cours correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du

CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs et résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés Philia Médical Editions, Edimark, Presse et Papiers et L'Information dentaire.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.13. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur NOGA, tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Ecarts d'acquisition actifs	2019.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	2020.12
Valeurs brutes					
EUROPA GROUP	26 691				26 691
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	89				89
INSIGHT OUTSIDE	3 962				3 962
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253				48 253
DOWNTOWN	827				827
Total valeurs brutes	79 822				79 822
Amortissements, dépréciations					
EUROPA GROUP	-26 510			-180	-26 690
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	-89				-89
INSIGHT OUTSIDE	-1 712			-566	-2 278
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-12 063			-4 826	-16 889
DOWNTOWN				-83	-83
Total amortissements et dépréciations	-40 375			-5 655	-46 029
Total valeurs nettes	39 447			-5 655	33 793

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation initialement déterminées, et ce pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

L'exercice de première application du Règlement n°2015-07 est l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

L'écart d'acquisition L'Encéphale correspond à celui constaté lors de l'acquisition de la société en 2010. En 2015, la société L'Encéphale a été absorbée par la société Europa Group.

L'écart d'acquisition de la société Insight Outside constaté en 2016 est amorti sur 7 ans.

L'écart d'acquisition de la société Philia constaté en 2017 est amorti sur 10 ans.

L'écart d'acquisition de la société Europa Organisation Africa constaté en 2018 pour 89 K€ est totalement déprécié.

L'écart d'acquisition de la société Downtown Europe constaté en 2019 pour 827 K€ est amorti sur 10 ans.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Immobilisations incorporelles	2019.12	Augmentations	Diminutions	Reclassement	2020.12
Concessions, brevets & droits similaires	2 238	73	-9	1	2 303
Logiciels	3				3
Fonds commercial	90	0			90
Autres immobilisations incorporelles	358				358
Immobilisations incorporelles en cours	21	22		-1	42
Total valeurs brutes	2 710	95	-9		2 796
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-2 014	-126	9	131	-1 999
Amt/Dép. logiciels	-3				-3
Amt/Dép. fonds commercial	-90				-90
Amt/Dép. autres immos incorp.	-93	-48		-131	-272
Total amts, dep. et prov.	-2 201	-173	9		-2 365
Concessions, brevets & droits similaires	224	-53		132	303
Fonds commercial	0	0			0
Autres immobilisations incorporelles	264	-48		-131	85
Immobilisations incorporelles en cours	21	22		-1	42
Immobilisations incorporelles (net)	509	-78			431

4.2.1. Frais d'établissement

Néant.

4.3. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2019.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Reclassement	2020.12
Terrains	156				593	748
Constructions	10 095	195			-593	9 697
Installations tech, matériel & outillage	89	10				100
Matériel de bureau	49			-1		48
Matériel de transport	32	19				51
Matériel informatique	553	83	-13	-4	-5	614
Autres immobilisations corporelles	3 175	299	-23	-3	5	3 453
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	260					260
Immobilisations corporelles en cours		65				65
Total valeurs brutes	14 410	670	-37	-8		15 036
Dépréciations des terrains	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. constructions	(979)	(108)	-	-	-	(1 087)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(10)	(9)	-	-	-	(19)
Amt/Dép. Matériel de bureau	(19)	(4)	-	-	-	(23)
Amt/Dép. Matériel transport	(19)	(8)	-	-	-	(27)
Amt/Dép. Matériel informatique	(384)	(54)	8	3	-	(427)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(1 517)	(337)	17	2	-	(1 836)
Amt/Dép. autres immobilisations corp. en crédit-bail	(80)	(58)	-	-	-	(138)
Total amts, dep. et prov.	(3 010)	(576)	24	5	-	(3 557)
Terrains	156	-	-	-	593	748
Constructions	9 116	87	-	-	(593)	8 610
Installations tech, matériel & outillage	79	2	-	-	-	81
Matériel de bureau	30	(4)	-	(1)	-	25
Matériel de transport	13	11	-	-	-	24
Matériel informatique	168	29	(6)	(1)	(5)	186
Autres immobilisations corporelles	1 658	(38)	(7)	(2)	5	1 617
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	180	(58)	-	-	-	122
Immobilisations corporelles en cours	-	65	-	-	-	65
Immobilisations corporelles (net)	11 400	94	(12)	(3)	-	11 479

4.4. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2019.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Reclassement	2020.12
Titres de participation	159	103	(103)	-	-	158
Créances rattachées à des part.	230	121	(8)	-	(70)	273
Titres immobilisés	10 342	45	(145)	-	-	10 242
Dépôts et cautionnements versés	10	-	(5)	-	-	5
Prêts et cautionnements	396	185	(136)	(2)	(1)	442
Total valeurs brutes	11 136	454	(397)	(2)	(71)	11 120
Dép créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-	-
Dép. des titres immobilisés	(336)	(3)	-	-	-	(339)
Dép. prêts & autres créances	(15)	-	15	-	-	-
Total dépréciations et provisions	(352)	(7)	15	-	-	(343)
Titres de participation	159	99	(103)	-	-	154
Créances rattachées à des part.	230	121	(8)	-	(70)	273
Titres immobilisés	10 006	42	(145)	-	-	9 903
Dépôts et cautionnements versés	10	-	(5)	-	-	5
Prêts et cautionnements	380	185	(120)	(2)	(1)	442
Immobilisations financières (net)	10 785	447	(381)	(2)	(71)	10 777

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Stocks	2019.12	Variations	Ecart de conversion	2020.12
Valeurs brutes				
Stocks - en-cours de production	4 074	(2 482)	(3)	1 589
Stocks -pds finis et intermédiaires	315	18	-	333
Stocks de marchandises	245	()	-	244
Total	4 634	(2 464)	(3)	2 167
Provisions et dépréciations				
Stocks - en-cours de production	(304)	304	-	-
Stocks -pds finis et intermédiaires	(52)	(9)	-	(60)
Stocks de marchandises	(3)		-	(2)
Total	(358)	295	-	(63)
Valeurs nettes				
Stocks - en-cours de production	3 770	(2 178)	(3)	1 589
Stocks -pds finis et intermédiaires	264	9	-	273
Stocks de marchandises	242	()	-	242
Total	4 276	(2 169)	(3)	2 104

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés	Brut	Provision	2020.12	Brut	Provision	2019.12
Clients et comptes rattachés	15 860	(399)	15 461	25 621	(339)	25 282
Total	15 860	(399)	15 461	25 621	(339)	25 282

Clients et comptes rattachés	Échéances			Dépréciation	2020.12
	Brut	- 1 an	+ 1 an		
Créances clients et comptes rattachés	15 860	15 860	-	(399)	15 461
Total	15 860	15 860	-	(399)	15 461

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	Provision	2020.12	Brut	Provision	2019.12
Avances et acomptes sur commandes	3 577	(1 524)	2 053	4 858		4 858
Impôts différés actifs	619		619	798		798
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	693		693	89		89
Créances sur personnel & org. sociaux	110		110	11		11
Créances fiscales - hors IS - courant	2 924		2 924	2 136		2 136
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	-		-	38		38
Comptes courants	26	-	26	22	-	22
Créances diverses	548	(7)	541	1 554	(3)	1 551
Charges constatées d'avance	2 567	-	2 567	3 133	-	3 133
Frais émission emprunt	312	-	312	416	-	416
Total	11 375	(1 531)	9 845	13 054	(3)	13 051

4.8. Trésorerie active

	Brut	Provision	2020.12	Brut	Provision	2019.12
VMP - Equivalents de trésorerie	1 588	-	1 588	2 339	-	2 339
Disponibilités	44 102		44 102	31 567		31 567
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-		-	2		2
Total	45 690	-	45 690	33 909	-	33 909

4.9. Composition du capital social

- Au 31/12/2020, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2019.12	Dotations	Reprises	Variations des cours de changes	2020.12
Provisions pour pensions et retraites	1 916	202	(1)	(1)	2 116
Autres provisions pour risques & charges	234	367	(193)	-	408
Total	2 150	569	(194)	(1)	2 524

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Taux actualisation : 0.33 %
- Taux de charges sociales : 39 % pour les ETAM, et 51%-55 % pour les cadres.
- Taux augmentation salaires : 0%
- Convention collective : convention propre à chaque entité

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Dettes financières	2019.12	2020.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	44 042	48 170	5 563	42 607	
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	129	74	63	11	
Intérêts courus sur emprunts	33	29	29		
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	44 075	48 199	5 592	42 607	
Autres emprunts	12	12		12	
Total emprunts et dettes financières diverses	12	12		12	
Concours bancaires (trésorerie passive)	32	13	13		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	32	13	13		
Total	44 120	48 224	5 605	42 619	

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2019.12	Augmentation	Diminution	Variation	2020.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	44 042	10 000	(5 872)	-	48 170
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	129	-	(55)	-	74
Intérêts courus sur emprunts	33	29	(33)	-	29
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	44 075	10 030	(5 905)	-	48 199
Autres emprunts	12		()	-	12
Total emprunts et dettes financières diverses	12		()	-	12
Concours bancaires (trésorerie passive)	32	-	-	(19)	13
Total concours bancaires courants et intérêts courus	32	-	-	(19)	13
Total	44 120	10 030	(5 905)	(19)	48 224

4.12. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Fournisseurs et comptes rattachés	2020.12	2019.12
Dettes fournisseurs	2 155	3 072
Factures non parvenues	2 420	3 045
Total	4 574	6 117

Autres dettes et comptes de régularisation	2020.12	2019.12
Fournisseurs d'immobilisations	7	2
Avances et acomptes reçus sur commande	9 473	971
Dettes fiscales et sociales	6 781	9 583
Impôts différés - passif	6	0
Comptes-courants créditeurs	446	205
Dettes diverses	4 583	11 429
Total Autres dettes	21 296	22 190
Produits constatés d'avance	8 491	15 810
Total	29 787	38 000

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2020.12	%	2019.12	%
Ventes de produits	18 503	39%	28 299	29%
Prestations de services	31 492	66%	70 502	72%
Ventes de marchandises	3	0%	7	0%
Management Fees	125	0%	-	
Autres refacturations avec marge	1 475	3%	3 091	3%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(3 953)	-8%	(4 031)	-4%
Total	47 646	100%	97 868	100%

Chiffre d'affaires par secteur d'activités	2020.12	2019.12
Activité Organisation de congrès	20 106	61 552
Activité Valorisation de contenu de congrès sur internet et édition	4 681	4 503
Activité Réservation hôtelière	1 114	7 731
Activité d'éditions	21 619	24 068
Autres activités	124	13
Total	47 646	97 868

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2020.12	2019.12
Production stockée	(2 464)	(223)
Subventions d'exploitation	1 154	30
Autres produits	884	2 494
Transferts de charges d'exploitation	7 927	313
Total	7 501	2 614

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2020.12	2019.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(3 163)	(2 770)
Variation de stocks	()	230
Achats sur opérations	(14 713)	(46 412)
Autres achats	(2 924)	(4 951)
Achats non stockés	(167)	(459)
Achats de marchandises	(129)	(7)
Total	(21 097)	(54 369)

5.4. Charges externes

Charges externes	2020.12	2019.12
Sous-traitance générale	()	(10)
Locations et charges locatives	(1 692)	(1 628)
Entretiens et réparations	(834)	(973)
Primes d'assurance	(174)	(200)
Etudes et recherches	-	(2)
Divers documentation	(59)	(70)
Personnel extérieur à l'entreprise	(107)	(324)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(1 654)	(1 235)
Publicités	(236)	(447)
Transports	(6)	(12)
Déplacements	(219)	(493)
Frais postaux et de télécommunications	(162)	(125)
Services bancaires	(174)	(118)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunt	-	(33)
Autres charges externes	(103)	(86)
Total	(5 420)	(5 756)

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2020.12	2019.12
Salaires bruts	(12 769)	(13 873)
Charges sociales	(4 369)	(6 405)
Participation des salariés	-	(777)
Total	(17 137)	(21 055)

5.6. Variations des amortissements et provisions

Le montant des dotations/reprises aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	2020.12	2019.12
Dotations aux amortissements d'exploitation	(691)	(817)
Dotations aux amortissements sur location financement	(58)	(51)
Variation nette des provisions et dépréciations d'exploitation	(1 715)	(863)
Total	(2 464)	(1 731)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2020.12	2019.12
Gains de change	45	3
Reprises sur provisions et transferts de charges	15	907
Autres produits financiers	18	15
Total Produits financiers	78	926
Dotations aux provisions	(7)	(15)
Intérêts et charges assimilés	(699)	(879)
Pertes de change	(99)	(17)
Autres charges financières	(484)	(56)
Total Charges financières	(1 289)	(968)
Résultat financier	(1 211)	(42)

Les 484 K€ du poste « Autres charges financières » sont essentiellement composées de la perte sur les BSA devenus caducs passée en charge financière pour 443 K€ chez Europa Group. (cf Autres faits marquants Europa Group).

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Produits exceptionnels	2020.12	2019.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	42	(1)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3	6 403
Autres produits exceptionnels	160	2
Reprises exceptionnelles	23	-
Total Produits exceptionnels	228	6 404
Charges exceptionnelles sur opération en capital	(15)	(4 303)
Autres charges exceptionnelles	(63)	(87)
Dotations exceptionnelles	(84)	(6)
Total Charges exceptionnelles	(163)	(4 396)
Résultat exceptionnel	65	2 008

6. Impôt sur les sociétés

Impôt sur les résultats	2020.12	2019.12
Impôts différés	(185)	(25)
Impôt exigible	(5)	(554)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 409)	(4 242)
Carry-back	5	()
Total	(1 594)	(4 821)

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Impôts différés par nature	2019.12	Incidence résultat	Autres	2020.12
Différences temporaires	524	(195)	()	328
Retraitements et Neutralisations	275	10	()	285
Solde net d'impôt différé par nature	798	(185)	()	613

6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2020.12	2019.12	Variations
Impôts différés - actif	619	798	(179)
Impôts différés - passif	6	()	6
Impact sur le résultat consolidé	(185)	16	
Impact sur les réserves consolidées	()		

6.3. Preuve d'impôt

31/12/2020	
Résultat net des sociétés intégrées en K€	2 941
- Impôts sociaux	-1 409
- Impôts différés latents	-185
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-1 594
Résultat avant impôts	4 535
- Impôts théoriques au taux de 28 %	-1 270
= Différence d'impôts	-324

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	82	
Différences permanentes consolidation		7
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/déficits de l'exercice	235	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'impôt social	14	
Différence de taux d'impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Total	331	7
Différence nette	324	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

- EUROPA GROUP

En date du 12/12/19, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société DOWNTOWN EUROPE.

Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix d'un montant de base de 200 000€ sera exigible en mai 2022 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est liée au maintien du contrat de services conclu avec le vendeur.

En date du 23/12/16, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des actions de la société SAS INSIGHT OUTSIDE sise à Meylan (siret 481 413 961) pour un prix de 5 000 000 euros. Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix serait payé aux vendeurs postérieurement à la certification des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 sous réserve de l'atteinte d'une part d'objectifs opérationnels et d'autre part d'un niveau de performance économique future. Les performances économiques futures ne sont pas connues à ce jour avec suffisamment de certitude pour estimer le montant que pourrait représenter le complément de prix.

Le contrat de cession prévoit en outre une garantie pour augmentation de passif ou insuffisance d'actif portant sur les comptes du 30/09/2016. L'indemnité y afférente est plafonnée à 1 000 000 euros.

Caution au bénéfice de la société SEMECCEL en garantie de versement des fonds reçus par la société Insight Outside dans le cadre du congrès IPS 2018 pour 800 K€.

- NOGA

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Abenex v" : l'investissement au 31/12/2020 s'élève à 428 000 euros. Engagement total pour 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement sur le fonds "Abenex Value" l'investissement au 31/12/2020 s'élève à 400 000 euros. Engagement total pour 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Experienced Capital Partner II ». L'investissement réalisé au 31/12/2020 s'élève à 1 499 000 euros. Engagement total pour 5 000 000 euros.

Cautionnement solidaire à hauteur de 502 000 euros auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2 510 000 euros.

7.1.2. Engagements reçus

- NOGA

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

- EUROPA GROUP

Garantie de l'état portant sur le PGE de 10 M€ à hauteur de 90% de son montant soit 9 M€.

7.1.3. Autres engagements

- EUROPA GROUP

Dettes garanties par des sûretés réelles auprès des établissements de crédit pour un montant de 36 667 K€ dans le cadre du crédit d'acquisition et de refinancement du 22/06/2017 pour le rachat du groupe Philia.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2020.12	2019.12
Cadres / Non Cadres	281	263
Total	281	263

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 226 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

NOGA

Société par actions simplifiée au capital de 12.062.328 Euros
Siège social : 22, rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE, France
501 326 771 R.C.S Toulouse

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE RELATIF AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire à l'effet de vous présenter notre rapport sur l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés du groupe au titre dudit exercice.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes. Les comptes annuels, rapports et tous les documents s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition au siège social conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

I. COMPTES CONSOLIDES (ARTICLE L.223-16, L.233-26 ET L.247-1 DU CODE DE COMMERCE)

1. Situation et activité de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation

Le 8 avril 2020, la Société, alors dénommée « Financière MF Doncieux » a changé sa dénomination sociale en « Noga ».

Par ailleurs, le 8 avril 2020, la Société a transféré son siège social du 19, allée Jean Jaurès à Toulouse (31000) au 22, rue de la Pomme à Toulouse (31000). La Société a, en conséquence, résilié le contrat de mise à disposition de locaux conclu le 10 septembre 2016 avec Europa Group.

Le 30 mars 2020, la Société a acquis auprès d'Europa Group 10.000 actions ordinaires émises par PH Occitanie.

Le 14 avril 2020, la Société a acquis auprès d'Europa Group 30 parts sociales émises par Air Midi Centre.

La Société a constitué le 6 janvier 2020 la société par actions simplifiée Meeting Lab Toulouse. Meeting Lab Toulouse a démarré son activité principale relative à la mise à disposition de salles de réunions ou séminaires le 1er mars 2020 suite à l'acquisition d'un fonds de commerce situé au 5, rue Saint Pantaléon – 31000 Toulouse auprès d'Europa Group le 29 février 2020.

Le périmètre de consolidation est composé au 31 décembre 2020 des sociétés suivantes : NOGA en tant que société mère (anciennement dénommée FINANCIERE MF DONCIEUX) ; SCL FLOMAR, SCI MAYEN, EUROPA GROUP, EUROPA BOOKING & SERVICES, LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION ; EUROPA ASIA, EUROPA ORGANISATION AFRICA, INSIGHT OUTSIDE, PHILIA MEDICAL EDITIONS, EDIMARK SANTE, PRESSE ET PAPIERS, INVEST IN EUROPA II, L'INFORMATION DENTAIRE ; DOWNTOWN EUROPE.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ont toutes été consolidées selon la méthode de l'intégration globale, la société consolidante, NOGA, y exerçant un contrôle exclusif ou conjoint.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Nous vous rappelons que les actionnaires de la société Europa Group avaient signé un contrat de cession de l'intégralité des actions et droits de vote de la Société au profit de Comexposium en date du 19 décembre 2019. L'opération n'a pas pu aller à son terme compte tenu de la crise sanitaire et le processus de cession a été abandonné.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, par jugement du 28 janvier 2013, le Tribunal d'Instance de Toulouse a reconnu l'existence d'une Unité Économique et Sociale entre les sociétés suivantes :

- la SAS NOGA (anciennement FINANCIERE MF DONCIEUX),
- la SAS EUROPA GROUP,
- la SAS EUROPA BOOKING & SERVICES,
- la SARL EUROPA DIGITAL & PUBLISHING,
- la SARL LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION,
- la SAS L'ENCEPHALE.

Un accord de participation a été conclu le 8 janvier 2014 entre les sociétés composant l'UES et le Comité d'Entreprise commun mis en place au sein de l'UES. Cet accord, conclu pour une durée de cinq ans, se rapportait aux exercices 2013 à 2017. Cet accord ayant pris fin, un nouvel accord a été conclu le 12 mars 2018 pour une durée de cinq ans se rapportant aux exercices 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

Depuis la décision du Tribunal d'Instance de Toulouse du 16 janvier 2017, le périmètre de l'Unité Économique et Sociale a été réduit de 6 à 3 sociétés, soient les sociétés suivantes :

- la SAS EUROPA GROUP,
- la SAS EUROPA BOOKING & SERVICES,
- la SARL LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION.

2. Résultats du groupe durant l'exercice

Nous vous présentons les comptes consolidés de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité. Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires du groupe s'élève à 47.646 K€ contre 97.868 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation du groupe se solde par un bénéfice de 5.682 K€, contre 13.600 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier du groupe s'élève à (1.212 K€), contre (42 K€) pour l'exercice précédent.

Le résultat courant des sociétés intégrées s'élève à 4.470 K€, contre 13.558 K€ pour l'exercice précédent et le résultat net des entreprises intégrées s'élève à 2.941 K€, contre 10.745 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges et produits exceptionnels du groupe s'élèvent à 65 K€, contre 2.008 K€ pour l'exercice précédent.

Les impôts sur les résultats du groupe s'élèvent à (1.594 K€), contre (4.821 K€) pour l'exercice précédent.

Le résultat net de l'ensemble consolidé se solde par une perte de (1.210 K€), contre un bénéfice de 4.619 K€ pour l'exercice précédent.

3. Progrès réalisés et difficultés rencontrées

➤ *Concernant notre principale filiale EUROPA GROUP :*

L'exercice s'est caractérisé par une baisse de son chiffre d'affaires de l'ordre de 40.029.200 €, soit une baisse d'environ 65 % par rapport à l'exercice précédent.

4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement du présent rapport, il est difficile d'en mesurer les conséquences sur les exercices à venir.

5. Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice de consolidation et la date à laquelle le présent rapport est établi

La situation incertaine liée à la crise sanitaire ne permet pas de déterminer une date définitive de reprise des événements en présentiel. Les mesures d'activité partielle se poursuivent sur 2021.

6. Activités en matière de recherche et de développement

Le groupe consolidé n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

7. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, vous trouverez joint en annexe au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du groupe au titre des cinq derniers exercices (**Annexe 1**).

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous ont été présentés.

II. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES AU COURS DE L'EXERCICE (ARTICLES L. 232-1, R.225-102 ET L. 247-1 DU CODE DE COMMERCE)

1. Situation et activité de la Société durant l'exercice (Article L.232-1 du Code de commerce)

Les engagements d'investissement précédemment souscrits par la Société s'élèvent au 31 décembre 2020 à :

- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex V », 428 K€ avec un engagement total de 1.000 K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Abenex Value », 400 K€ avec un engagement total de 1.000 K€ ;
- pour l'engagement d'investissement portant sur le fonds « Experienced Capital Partner II », 1.499.999 K€ avec un engagement total de 5.000 K€.

La Société a par ailleurs consenti un cautionnement solidaire à hauteur de 502.000 euros auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2.510 K€.

Enfin, aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'est engagé à indemniser la Société à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

La Société a poursuivi ses activités dans le cours normal des affaires au cours de l'exercice écoulé.

2. Résultats de l'activité de la Société et de ses filiales et sociétés contrôlées durant l'exercice (Article R.225-102 du code de commerce)

a) Résultats de l'activité de la Société :

Nous vous présentons les comptes sociaux de l'exercice que nous soumettons à votre approbation.

Ces comptes ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires de la Société est de 9.610 €, contre un résultat nul au cours de l'exercice précédent.

Résultat d'exploitation :

Le total des produits d'exploitation est de 11.422 € et le total des charges d'exploitation s'élève à 820.590 €.

Le résultat d'exploitation se solde donc par une perte de (809.168) €, contre une perte de (318.712) € pour l'exercice précédent.

Résultat financier :

Le montant des produits financiers réalisés par la Société au cours de l'exercice s'élève à 11.400 €.

Le montant des charges financières supportées par la Société au cours de l'exercice s'élève à 4.471 €.

Par conséquent, le résultat financier de la Société est de 6.929 €, contre 1.645.982 € pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à (4.388) €.

Le résultat courant avant impôts s'élève à (802.239) €.

Le résultat net de l'exercice 2020 se solde donc par une perte de (794.626) €, contre un bénéfice 2.872.882 € pour l'exercice précédent.

Depuis le mois de février 2017, il n'y a plus d'effectif salarié dans la Société.

L'impôt sur les sociétés est de (12.000) €.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes ainsi que la proposition d'affectation du résultat qui vous est présentée en III. 1.

b) Résultats de l'activité des filiales et des sociétés contrôlées :

La Société détient 63,70 % du capital de la société **EUROPA GROUP**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 19 allée Jean Jaurès, 31000 TOULOUSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 342 066 727.

A ce titre, nous vous informons que la société EUROPA GROUP a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires net de 21.081.859 €, contre 61.111.059 €, pour l'exercice précédent et a enregistré une perte de (2.213.995) €, contre un bénéfice de 7.657.615 € pour l'exercice précédent.

La Société détient 100% du capital de la société **FLOMAR SPAIN IMMO SL**, société immobilière de droit espagnol, dont le siège social est situé Avenida Diagonal 640.6 A – 08017 Barcelona (España).

A ce titre, nous vous informons que la société FLOMAR SPAIN IMMO SL a enregistré au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 une perte de (28.512) euros.

La Société détient 60 % du capital de la société **SCI MAYEN**, société civile dont le siège social est situé 22, rue de la Pomme – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 840 660 658.

A ce titre, nous vous informons que la société SCI MAYEN a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires de 175.690 € et a enregistré un bénéfice de 61.127 €.

La Société détient 100% de la société **MEETING LAB TOULOUSE**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 22, rue de la Pomme – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 880 344 718.

A ce titre, nous vous informons que la société MEETING LAB TOULOUSE a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires de 78.332 € et a enregistré une perte de (119.608) €.

La Société détient 50% de la société **INVEST IN EUROPA 2**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 19, allée Jean Jaurès – 31000 Toulouse, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 842 582 769.

A ce titre, nous vous informons que la société INVEST IN EUROPA 2 a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, un chiffre d'affaires nul et a enregistré une perte de (7.480) €.

3. Progrès réalisés et difficultés rencontrées (Article R.225-102 du code de commerce)

La Société a rencontré certaines difficultés en raison de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19.

4. Evolution prévisible (Article L.232-1 du code de commerce) et perspectives d'avenir de la société (Article R.225-102 du code de commerce)

Le contexte épidémique lié au Covid-19 crée une situation incertaine. La prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'en juin 2021 pour l'instant, a eu pour conséquence l'annulation ou la digitalisation de nombreux congrès initialement prévus en présentiel.

Au jour du présent rapport, la date de reprise des congrès en présentiel n'est pas définitivement fixée. Les mesures d'activité partielle se poursuivent sur 2021.

5. Évènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice (Article L.232-1 du code de commerce)

Nous vous rappelons que les mesures de confinement liées à la crise sanitaire se sont poursuivies depuis la clôture de l'exercice.

6. Activité en matière de recherche et de développement (Article L.232-1 du code de commerce)

La Société n'a eu, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité de recherche et développement.

III. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE - AFFECTATION DU RESULTAT

1. Comptes de l'exercice et proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice : le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils vous ont été présentés en II. 2. et qui font apparaître une perte de 794.626 €.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit :

Origine du résultat à affecter :

Résultat de l'exercice : Perte (794.626) €

TOTAL : (794.626) €

Affectation proposée :

Report à nouveau (794.626) €

TOTAL : (794.626) €

En conséquence, si vous suivez cette proposition, le compte de report à nouveau passera de 31.076.633 euros à 30.282.007 euros.

2. Communication des frais et dépenses exclus des charges déductibles pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés (Articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il n'a été constaté, au titre de l'exercice écoulé, aucune dépense ou charge somptuaire non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts, ni de frais généraux excessifs au sens de l'article 39-5 du Code général des impôts.

3. Montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices (Article 243 bis du Code général des impôts)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices éligibles à la réfaction mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts, ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cette réfaction ventilés par catégorie d'actions, ont été les suivants :

Exercice	Actions détenues par des personnes physiques	Actions détenues par des personnes morales	Dividende ouvrant droit à l'abattement	Dividende n'ouvrant pas droit à l'abattement
Dividendes distribués en 2020	12.062.328	0	1.500.000 €	0 €
Dividendes distribués en 2019	0	0	0	0
Dividendes distribués en 2018	12.062.328	0	1.500.000 €	0 €

4. Tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices (Article R.225-102 du Code de commerce)

Vous trouverez joint en annexe au présent rapport le tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices (**Annexe 2**).

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS – SOCIETES CONTROLEES (ARTICLE L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE)

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

1. Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, et représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital d'une telle société ou la prise du contrôle de telles sociétés (Article L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce)

Le 30 mars 2020, la Société a acquis auprès d'Europa Group 10.000 actions ordinaires émises par PH Occitanie.

Le 14 avril 2020, la Société a acquis auprès d'Europa Group 30 parts sociales émises par Air Midi Centre.

2. Cession de filiales ou de participations dans des sociétés ayant leur siège en France

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas cédé de filiales ou de participations dans des sociétés ayant leur siège en France.

V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE ET REGULARISATION DES PARTICIPATIONS CROISEES (ARTICLE R.233-19 DU CODE DE COMMERCE)

1. Sociétés contrôlées et part du capital de la Société détenue par celles-ci (Article L.233-13 du Code de commerce)

Nous vous rappelons que la Société contrôle les sociétés FLOMAR SPAIN IMMO SL (société de droit espagnol) et MEETING LAB TOULOUSE (RCS Toulouse 880 344 718), à hauteur de 100 %, la SCI MAYEN (RCS Toulouse 840 660 685), à hauteur de 60 %, INVEST IN EUROPA 2, à hauteur de 50,3 % et EUROPA GROUP (RCS Toulouse 342 066 727) à hauteur de 63,7% étant précisé que cette dernière contrôle également les sociétés suivantes :

SOCIETE	POURCENTAGE DE CAPITAL DETENU
LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS FORMATION RCS Paris 513 303 321	100 %
EUROPA ORGANISATION ASIA RCS Singapour 200917812N	100 %
EUROPA BOOKING & SERVICES RCS Toulouse 750 095 762	100 %
INSIGHT OUTSIDE RCS Grenoble 481 413 961	100 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS RCS Paris 751 605 064	100 %
EUROPA ORGANISATION AFRICA	100 %
DOWNTOWN EUROPE	100 %

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans la Société.

2. Aliénations d'actions effectuées en vue de mettre fin aux participations croisées illicites en vertu de l'article L.233-29 alinéa du Code de commerce (Article R. 233-19 du Code de commerce)

Nous vous informons que nous n'avons aucune participation dans une société associée de notre société et qu'en conséquence, l'examen de régularisation des participations croisées est sans objet.

3. Participation des salariés au capital social (Article L.225-102 du Code de commerce)

Aucun salarié actuel ne détient d'actions dans le capital de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire de la Société et des sociétés et groupements qui lui seraient liés au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce.

4. Nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre de la participation des salariés (Article L. 225-211 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous précisons que, dans le cadre de la participation des salariés au capital de la Société, aucune opération d'achat et de cession d'actions n'est intervenue.

5. Actions gratuites et stock-options des dirigeants (Article L.225-185 alinéa 4 et L.225-197 du Code de commerce)

Aucune action gratuite ou option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par la Société au cours de l'exercice.

6. Ajustement des valeurs – Stock-options (Article L.225-181, L. 228-99 et R. 228-91 du Code de commerce)

Aucune valeur mobilière composée ou option de souscription ou d'achat d'actions n'ayant été consentie, l'examen de l'ajustement du prix des actions est sans objet.

VI. INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS (ARTICLE L.441-14 ET D.441-4 DU CODE DE COMMERCE)

En application des dispositions de l'article L.441-14 du Code de commerce, nous vous indiquons les informations suivantes concernant les délais de paiements :

- **Exercice Comptable du 01/01/2020 AU 31/12/2020**
 - **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/délai fournisseurs**

	TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
	<u>0 jour</u>	<u>1 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>	<u>61 à 90 jours</u>	<u>91 jours et plus</u>	<u>TOTAL (1 jour et plus)</u>
<u>Nombre total de factures concernées</u>					1	1
<u>Montant total des factures concernées (TTC)</u>					3.324 €	3.324 €
<u>Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC</u>					0.43%	0.43%
<u>Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</u>	0					
<u>Montant total des factures exclues TTC</u>	0					
<u>Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</u>	60 jours					

- **Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu/délai client**

Néant.

En général le délai de paiement noté sur les factures de nos prestataires est respecté ; il s'agit généralement d'un délai de 30 jours fin de mois.

VII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons que les mandats de la société EURAUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Julien DUFFAU, Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2018, ils viendront à expiration à l'issue de la prochaine assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les mandats de Monsieur Jean-Pierre VEILLERETTE, Co-Commissaire aux comptes titulaire, et de la société DUPUIS RAEVEL & BRUNET, Co-Commissaire aux comptes suppléant, ayant été renouvelés lors de l'assemblée ayant approuvé les comptes de l'exercice clos en 2019, ils viendront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2025.

VIII. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.227-10 ET L.227-11 DU CODE DE COMMERCE

Des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce sont intervenues au cours de l'exercice écoulé et d'autres, conclues antérieurement, se sont poursuivies.

Elles font l'objet du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes et sont soumises au vote de l'assemblée.

Nous vous demandons de bien vouloir les approuver.

IX. APPROBATION DES COMPTES – DECISIONS A PRENDRE

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport.

Nous vous prions de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice et l'affectation des résultats que nous vous proposons.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice vous a été communiqué ou mis à votre disposition au siège social de la Société conformément à la loi.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Fait à Toulouse, le 17 juin 2021.

DocuSigned by:

660B7597B61643F...
Monsieur Marc Doncieux
Président

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des résultats du groupe au titre des cinq derniers exercices

Annexe 2 : Tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices

Annexe 1

Tableau des résultats du groupe au titre des cinq derniers exercices (en K€)

Tableau des résultats du Groupe au cours des 5 derniers exercices (en K€)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12062	12062	12062	12062	12062
Nbre des actions ordinaires existantes	12062328	12062328	12062328	12062328	12062328
Nbres des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	62887	77005	99776	97868	47646
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8093	24776	16336	17182	6992
Impôts sur les bénéfices	1943	2867	4947	4821	1594
Participations des salariés au titre de l'exercice	652	613	742	777	0
Résultat après Impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1503	14511	3958	4993	-2713
Résultat distribué	0	0	1500	0	0
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,0005	0,0018	0,0009	0,0010	0,0004
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,0001	0,0012	0,0003	0,0004	-0,0002
Dividendes distribué à chaque action	0,0000	0,0000	0,0001	0,0000	0,0000
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	128	207	250	263	281
Montant de la masse salariale de l'exercice	6930	10266	13593	13873	12769
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (hors participation)	3244	4680	6185	6405	4369

Annexe 2
Tableau des résultats de la Société au titre des cinq derniers exercices

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code de Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	12 062 328	12 062 328	12 062 328	12 062 328	12 062 328
Nbre des actions ordinaires existantes	12 062 328	12 062 328	12 062 328	12 062 328	12 062 328
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	381 744				9 610
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 112 048	13 636 814	899 295	2 781 349	798 214-
Impôts sur les bénéfices	59 392-	384 018	32 087	601 959	12 000-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 153 432	13 220 597	280 915	2 872 882	794 626-
Résultat distribué					1 500 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0	1.00	0	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	1.10	0	0	0
Dividende distribué à chaque action					0.12
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice	220 834				20 329
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	40 905				3 477

Jean-Pierre VEILLERETTE

10, rue Henri Fabre Z.A. de PIC 09100 – PAMIERS

EURAUDIT

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaires aux Comptes inscrits à la Compagnie Régionale de Toulouse
du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Cabinet VEILLERETTE : 10, rue Henri Fabre ZA de Pic 09100 – PAMIERS Tel 05.61.60.44.75

Cabinet EURAUDIT : Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE Tel 05.61.22.47.70

« NOGA S.A.S. »

Société par actions simplifiée

Au capital de 12.062.328 €

22, rue de la Pomme

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2020

« NOGA S.A.S. »

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés de la société « NOGA S.A.S. »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société « NOGA S.A.S. » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits majeurs de l'exercice - Conséquences de l'évènement de Covid-19 sur les sociétés du groupe » de l'annexe des comptes annuels concernant les conséquences et les traitements comptables induits par l'évènement Covid-19, et notamment au sein des principales filiales opérationnelles du Groupe.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été plus importante pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan du 31 décembre 2020 s'établit à 33 793 K€, constituent une part significative du bilan consolidé. La note « 4.1. Ecart d'acquisition » de l'annexe expose les méthodes de détermination des écarts d'acquisition et les méthodes d'amortissement de ces écarts d'acquisition.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et règlementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle,
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Toulouse, le 16 juin 2021

Les commissaires aux comptes

Jean-Pierre VEILLERETTE

Pour la société « **EURAUDIT** »
L'un des gérants, **S.PELAT**

Bilan consolidé

Actif	Note n°	Valeurs brutes	Amort. Prov.	2020.12	2019.12
Ecart d'acquisition	4.1	79 822	(46 029)	33 793	39 447
Immobilisations incorporelles	4.2	2 796	(2 365)	431	509
Immobilisations corporelles	4.3	15 036	(3 557)	11 479	11 400
Immobilisations financières	4.4	11 120	(343)	10 777	10 785
Total actif immobilisé		108 774	(52 294)	56 480	62 141
Stocks et en-cours	4.5	2 167	(63)	2 104	4 276
Clients et comptes rattachés	4.6	15 860	(399)	15 461	25 282
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	11 375	(1 531)	9 845	13 051
Disponibilités et VMP	4.8	45 690	-	45 690	33 909
Total actif circulant		75 092	(1 992)	73 100	76 518
Total actif		183 866	(54 286)	129 580	138 659

Passif	Note n°	2020.12	2019.12
Capital	4.9	12 062	12 062
Réserves		19 745	16 338
Réserves de conversion groupe		35	56
Résultat de l'exercice		(1 210)	4 619
Capitaux propres (part du groupe)		30 633	33 075
Intérêts minoritaires		13 837	15 197
Capitaux propres totaux		44 470	48 272
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques et charges		2 524	2 150
Emprunts et dettes financières	4.11	48 224	44 120
Fournisseurs et comptes rattachés	4.12	4 574	6 117
Autres dettes et comptes de régularisation	4.12	29 787	38 000
Total des dettes		82 586	88 237
Total passif		129 580	138 659

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Note n°	2020.12	2019.12
Chiffre d'affaires	5.1	47 646	97 868
Autres produits d'exploitation	5.2	7 501	2 614
Total des produits d'exploitation		55 146	100 482
Achats consommés matières premières et marchandises	5.3	-21 097	-54 369
Charges externes	5.4	-5 420	-5 756
Charges de personnel	5.5	-17 137	-21 055
Impôts et taxes		-807	-1 243
Variation des amortissements et provisions	5.6	-2 464	-1 731
Autres charges d'exploitation		-2 539	-2 728
Total des charges d'exploitation		-49 465	-86 882
Résultat d'exploitation		5 682	13 600
Charges financières		-1 289	-968
Produits financiers		78	926
Résultat financier	5.7	-1 212	-42
Résultat courant des sociétés intégrées		4 470	13 558
Charges et produits exceptionnels	5.8	65	2 008
Impôt sur les résultats	6.	-1 594	-4 821
Résultat net des entreprises intégrées		2 941	10 745
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-5 655	-5 752
Résultat net de l'ensemble consolidé		-2 713	4 993
Intérêts minoritaires		-1 503	374
Résultat net (part du groupe)		-1 210	4 619
Résultat par action		-0,10	0,38
Résultat dilué par action		-0,10	0,38

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie		2020.12	2019.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-2 713	4 993
	Dotations et reprises sur amortissements et provisions	6 874	6 314
	Plus et moins valeurs de cession	700	-2 110
	Impôts différés	185	-16
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		5 046	9 180
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des stocks	2 169	297
	Variation des créances clients et autres débiteurs	11 105	-2 975
	Variation des provisions sur clients et autres débiteurs	1 591	-20
	Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs	-9 580	-211
	VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	5 285	-2 910
Flux net de trésorerie lié à l'activité		10 332	6 271
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
OPERATION D'INVESTISSEMENT	Acquisition d'immobilisations	-1 214	-6 924
	Cession d'immobilisations	152	6 431
	Incidence des variations de périmètre		-536
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 062	-1 030
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
OPERATION DE FINANCEMENT	Dividendes versés par la société mère	-1 500	0
	Dividendes versés aux minoritaires		-511
	Emissions d'emprunts	10 030	-5 272
	Remboursements d'emprunts	-5 905	-1 846
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		2 625	-7 629
Incidence de la variation des taux de change		-93	35
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		11 801	-2 354
Trésorerie d'ouverture		33 876	36 231
Trésorerie de clôture		45 677	33 876

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Réserves	Réserves de conversion groupe	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2017.12	12 062	12 721	50	3 630	28 463	15 334	43 797
Affectation du résultat de l'exercice		3 630		-3 630		0	0
Dividendes versés		0			0	-511	-511
Variation des taux de change			6		6	14	20
Résultat 2019.12				4 619	4 619	374	4 993
Autres mouvements	0	-13			-13	-13	-26
Situation à la clôture de l'exercice 2019.12	12 062	16 338	56	4 619	33 075	15 197	48 272
Affectation du résultat de l'exercice 2020.12		4 619		-4 619		0	0
Dividendes versés		-1 500			-1 500		-1 500
Variation des taux de change		0	-21	0	-21	-11	-32
Résultat 2020.12				-1 210	-1 210	-1 503	-2 713
Autres mouvements		288			288	155	443
Situation à la clôture de l'exercice 2020.12	12 062	19 745	35	-1 210	30 633	13 837	44 470

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en milliers d'€uros

Sommaire de l'annexe aux comptes consolidés

1.	Faits majeurs	11
1.1.	Faits majeurs de l'exercice	11
1.2.	Evènements postérieurs à la clôture	14
2.	Activité(s) et périmètre	15
2.1.	Organigramme au 31/12/2020	15
2.2.	Entités consolidées	16
2.3.	Entités exclues du périmètre de consolidation	16
2.4.	Variations de périmètre	17
2.5.	Sorties de périmètre	17
2.6.	Restructurations internes	17
3.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	18
3.1.	Référentiel comptable	18
3.2.	Modalités de consolidation	18
3.2.1.	Méthodes de consolidation	18
3.2.2.	Élimination des opérations intragroupes	19
3.2.3.	Écarts d'acquisition	19
3.2.4.	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	19
3.3.	Méthodes et règles d'évaluation	19
3.3.1.	Application des méthodes préférentielles	19
3.3.2.	Immobilisations incorporelles	19
3.3.2.1.	<i>Évaluation des immobilisations incorporelles</i>	19
3.3.2.2.	<i>Fonds de commerce</i>	20
3.3.2.3.	<i>Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles</i>	20
3.3.3.	Immobilisations corporelles	20
3.3.4.	Contrats de location-financement	20
3.3.5.	Immobilisations financières	20
3.3.6.	Stocks et travaux en-cours	20
3.3.7.	Créances et dettes	20
3.3.8.	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	20
3.3.9.	Impôts sur les bénéfices	21
3.3.10.	Provisions pour risques et charges	21
3.3.11.	Engagements de retraite et prestations assimilés	21
3.3.12.	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant	21
3.3.13.	Résultats par action	21
4.	Notes sur les postes du bilan	22
4.1.	Écarts d'acquisition	22

4.2.	Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	23
4.2.1.	Frais d'établissement	23
4.3.	Immobilisations corporelles	24
4.4.	Immobilisations financières	25
4.5.	Stocks et en-cours	26
4.6.	Clients et comptes rattachés	26
4.7.	Autres créances et comptes de régularisation	27
4.8.	Trésorerie active	27
4.9.	Composition du capital social	28
4.10.	Provisions pour risques et charges	28
4.10.1.	Récapitulatif	28
4.10.2.	Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées	28
4.11.	Emprunts et dettes financières	29
4.11.1.	Nature et échéances des emprunts et dettes financières	29
4.11.2.	Variation des emprunts et dettes financières	29
4.12.	Fournisseurs et autres dettes	30
5.	Postes du compte de résultat	31
5.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	31
5.2.	Autres produits d'exploitation	31
5.3.	Achats consommés matières premières et marchandises	32
5.4.	Charges externes	32
5.5.	Charges de personnel	33
5.6.	Variations des amortissements et provisions	33
5.7.	Résultat financier	34
5.8.	Résultat exceptionnel	35
6.	Impôt sur les sociétés	36
6.1.	Ventilation de l'imposition différée par nature	36
6.2.	Détail des postes d'impôts différés	36
6.3.	Preuve d'impôt	37
7.	Autres informations	38
7.1.	Engagements hors bilan	38
7.1.1.	Engagements donnés	38
7.1.2.	Engagements reçus	39
7.1.3.	Autres engagements	39
7.2.	Effectif moyen	39
7.3.	Honoraires des commissaires aux comptes	39

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Conséquences de l'évènement de Covid-19 sur les sociétés du groupe

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, il est difficile d'en mesurer les conséquences sur les exercices à venir. Les sociétés du groupe se concentrent sur leurs cœurs de métier et se conforment à la réglementation en vigueur pour lutter contre la Covid-19 et la propagation du virus. Elles ont mis en place toutes les mesures appropriées dans ce contexte si particulier pour préserver les employés et leurs activités.

Les sociétés NOGA, Europa Group, Europa Booking & Services, Insight Outside, Downtown Europe, Europa Organisation, Europa Organisation Africa, Les Entretiens Professionnels Formation et Europa Organisation Asia ont été impactées par les conséquences de cette épidémie et les effets des mesures sanitaires.

Dans le cadre des mesures prises par le gouvernement français pour lutter contre l'épidémie, la tenue des évènements en « présentiel » n'a plus été possible de mars à juin 2020, possible mais avec des restrictions (jauges, déplacements internationaux limités...), pendant la période de juillet à septembre 2020, puis à nouveau impossible à partir du mois d'octobre 2020.

Les évènements prévus ont dû être annulés ou reportés ou tenus sous forme digitale.

Pour faire face à ces restrictions, les sociétés ont dû recourir à l'activité partielle pour l'ensemble de leur personnel dès le mois de mars et tout au long de l'année 2020, et ont mis en place une organisation en télétravail.

Néanmoins, à la date d'arrêt des comptes, les sociétés estiment que la poursuite de leur exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mis en place, en utilisant les mesures suivantes :

- Innovation / création de nouveaux produits digitaux,
- recours à l'activité partielle,
- demandes d'aides publiques (Fonds de solidarité / Obtention de PGE).

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Les informations fournies ci-après ont été établies et présentées conformément aux recommandations et observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de l'évènement COVID-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 15 janvier 2021.

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID 19, l'ANC recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

L'approche ciblée a été retenue et est présentée ci-après :

EUROPA GROUP :

La société a obtenu un PGE de 10 000 K€ financé à 49% par la HSBC, pour 28% par la BNP et pour 23% par le Crédit du Nord. A ce jour, la société n'a pas décidé du sort de cet emprunt

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- Aides au titre du Fonds de Solidarité pour un montant de 165 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.
- Aides au titre de l'activité partielle pour un montant de 750 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.
- Réductions de charges sociales et aides COVID pour un montant de 800 K€ comptabilisées en diminution des charges sociales au 31/12/2020.

La société a versé des acomptes aux hôtels pour la réservation de nuitées dans le cadre de l'organisation de congrès qui n'ont pu être finalement tenus en présentiel. Au 31/12/2020, ces acomptes s'élevaient à 765K€. Dans un contexte incertain lié à la durée de la crise sanitaire, l'impossibilité d'utiliser ces acomptes à date et la fragilisation financière des acteurs du secteur hôtelier ont conduit la société à constater une provision pour dépréciation de ces créances s'élevant à 680K€.

EUROPA BOOKING & SERVICES :

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- Aides au titre du Fonds de Solidarité pour un montant de 43K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020
- Aides au titre de l'activité partielle pour un montant de 61K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020
- La société a obtenu des réductions de charges sociales et aides COVID pour un montant de 77K€ comptabilisées en diminution des charges sociales au 31/12/2020.

La société a versé des acomptes aux hôtels au titre de la commercialisation de l'hébergement de congrès qui n'ont pu être finalement tenus en présentiel. Au 31/12/2020 ces acomptes s'élèvent à 2560K€. Dans un contexte incertain lié à la durée de la crise sanitaire, l'impossibilité d'utiliser ces acomptes actuellement et la fragilisation financière des acteurs du secteur hôtelier ont conduit la société à constater une provision pour dépréciation de ces créances s'élevant à 844K€.

INSIGHT OUTSIDE :

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- La société a obtenu un fonds de solidarité de l'Etat pour un montant de 12 K€, comptabilisé en subvention au 31/12/2020.
- La société a obtenu des aides de l'Etat sous forme d'indemnités d'activité partielle pour un montant de 157 K€ comptabilisées en diminution des charges de personnel au 31/12/2020.
- La société a obtenu des réductions de charges sociales pour un montant de 112 K€ comptabilisées en diminution des dépenses de salaires et charges sociales au 31/12/2020.

MEETING LAB :

La société a obtenu des aides de l'Etat :

- Aides au titre du Fonds de Solidarité pour un montant de 34 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.

- Aides au titre de l'activité partielle pour un montant de 40 K€ comptabilisées en subvention au 31/12/2020.
- La société a obtenu des réductions de charges sociales et aides COVID comptabilisées en diminution des charges sociales pour un montant de 6K€

La société a par ailleurs bénéficié d'un abandon de créance au titre des loyers, provisions sur charges et taxe foncière 2020 s'élevant à 118K€ et inscrit en comptabilité en produits exceptionnels au 31/12/20.

EUROPA ORGANISATION ASIA :

La société a obtenu des aides de l'Etat Singapourien à hauteur de 61 KSGD, soit environ 38 K€ durant l'exercice.

EDIMARK, PRESSE ET PAPIERS, PHILIA, L'INFORMATION DENTAIRE :

Les sociétés n'ont pas souscrit de Prêt Garanti par l'Etat.

L'apparition de la Covid-19 au cours du printemps 2020 a sensiblement impacté le chiffre d'affaires de ces entités (Information Dentaire principalement). Quelques opérations en lien avec les congrès ont été décalées voire annulées. Ces sociétés n'ont pas eu recours au chômage partiel et n'ont pas bénéficié des mesures relatives au fonds de solidarité ni d'autres mesures de réductions, remises ou annulations significatives de la part des fournisseurs et autres organismes.

Ces entités, n'ont pas d'échéances sociales et fiscales en retard à l'exception de la société Information Dentaire pour laquelle des reports d'échéances ont été obtenus pour les dettes sociales pour un montant d'environ 137 K€.

Autres faits marquants

NOGA :

Les titres des sociétés PH OCCITANIE et AIR MIDI CENTRE ont été acheté en cours d'exercice à la société EUROPA GROUP pour un montant de 103 K€.

EUROPA GROUP :

En date du 29 février 2020, la société a cédé à la société MEETING LAB TOULOUSE le fonds de commerce afférent à l'activité de mise à disposition de salles de réunions et séminaires exploités dans les locaux situés 5 rue Saint Pantaléon à Toulouse et les éléments y attachés pour un prix de cession de 528 419,15€ correspondant à la valeur nette comptable des immobilisations cédées. Cette opération n'a donc pas généré de plus-value de cession d'actifs.

Les titres de la société PH Occitanie ont été cédés à leur valeur nette comptable soit 100 K€.

Les BSA A et C s'élevant respectivement à 416 010€ et 28 882€ concernant la société PHILIA sont devenus caducs au cours de l'exercice 2020, une charge financière à due concurrence a donc été comptabilisée à hauteur de 442 892€.

Dans le cadre du crédit d'acquisition des titres PHILIA, la société a souscrit le 24 juillet 2017 un cap couvrant 66% du crédit jusqu'au 15/09/2020 contre un Euribor 3 mois si supérieur à 0. Le coût de cette couverture de taux s'élevant à 168 700 euros a été enregistré au compte 521 "Instruments de trésorerie".

La quote-part de ces frais rattachée à l'exercice 2020 (étalement sur 3 ans prorata temporis) constatée en charges financières s'élève à 39 831,94 euros. Ce cap n'a pas été renouvelé.

L'INFORMATION DENTAIRE :

L'activité de la société L'INFORMATION DENTAIRE a été étendue à l'activité de formation à distance et il a été décidé la création d'un établissement secondaire dédié à cette activité.

EUROPA ORGANISATION ASIA :

Les locaux basés à Singapour ont été restitués et la société a mis un terme aux contrats de travail mi-septembre 2020.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

EUROPA GROUP :

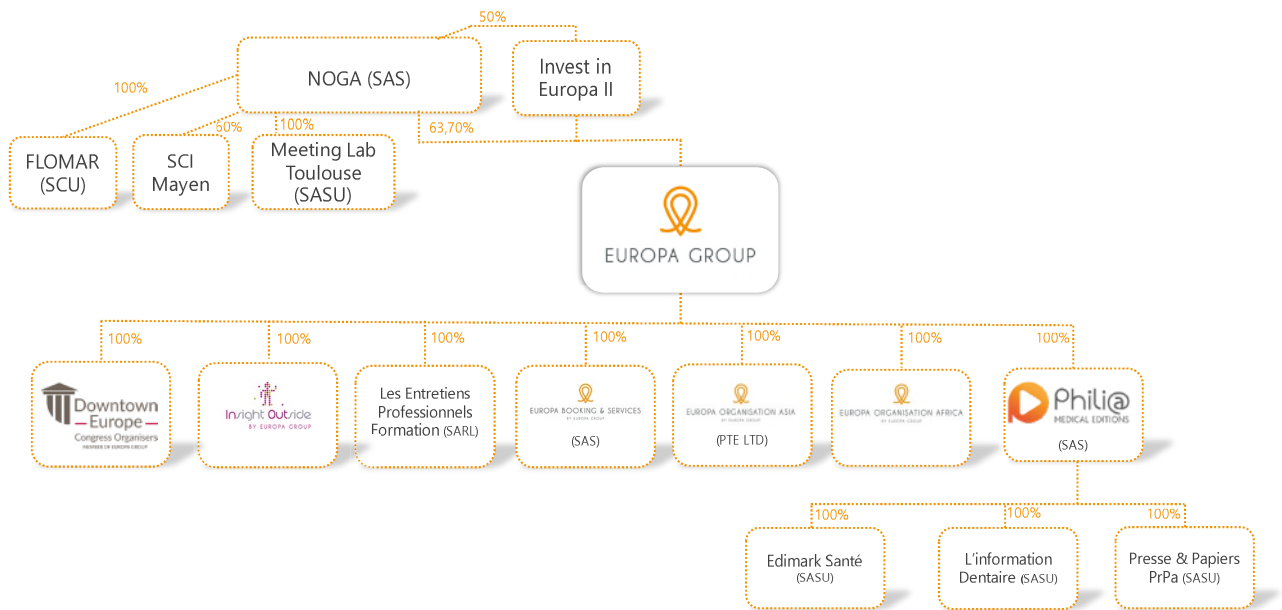
Les actionnaires de la société avaient signé un contrat de cession portant sur 100% du capital de la société en décembre 2019 au profit de Comexposium. L'opération n'a pu aller à son terme compte tenu de la crise sanitaire et le processus de cession a été abandonné.

Pour les sociétés du groupe :

La situation incertaine liée à la crise sanitaire ne permet pas de déterminer une date définitive de reprise des événements en présentiel. Les mesure d'activité partielle se poursuivent sur 2021.

2. Activités(s) et périmètre

2.1. Organigramme au 31/12/2020



2.2. Entités consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	Méthode de consolidation 2020.12	Méthode de consolidation 2019.12	% contrôle 2020.12	% contrôle 2019.12	% intérêt 2020.12	% intérêt 2019.12
FINANCIERE MF DONCIEUX	Société Mère	Société Mère	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCL FLOMAR	IG	IG	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCI MAYEN	IG	IG	60,00 %	60,00 %	60,00 %	60,00 %
EUROPA GROUP	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EUROPA BOOKING & SERVICES	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
LES ENTRETIENS PROF FORMATION	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EUROPA ASIA	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
INSIGHT OUTSIDE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
PHILIA MEDICAL EDITIONS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
EDIMARK SANTE	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
PRESSE ET PAPIERS	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
Invest In Europa II	IG	IG	50,00 %	50,00 %	50,34 %	50,34 %
L'information dentaire	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
DOWNTOWN	IG	IG	100,00 %	100,00 %	64,93 %	64,93 %
MEETING LAB	IG	IG	100,00 %		100,00 %	

Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI : Non Intégrée
 IG : Intégration Globale
 IP : Intégration Proportionnelle
 MEE : Mise En Equivalence
 FME : Fausse Mise en Equivalence

2.3. Entités exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés suivantes sont exclues du périmètre de consolidation par leur absence d'activité ou leur caractère non significatif :

- GROUPE HIMA : valeur des titres & obligations = 334 K€,
- PH OCCITANIE : valeur des titres = 100 K€,
- MY FEELBACK SAS : valeur des titres = 200 K€,
- Canopia : valeur des titres = 500 K€ (contrat de capitalisation souscrit en mai 2016),

- Axa : valeur des titres & obligations = 5 985 K€
- Be Patient : obligations souscrites pour 200 K€
- SAS MEERO : valeur des titres = 53 K€ (détention inférieure à 5%)
- SAS NOPTRACK : valeur des titres = 5 K€
- Fonds Invest ABENEX V : valeur des titres = 828 K€
- SAS Invest In Europa : valeur des titres = 1€
- SASP Stade Toulousain : valeur des titres = 202 K€
- DS Events : valeur des titres = 54 K€
- Fonds ECP II : valeur des titres = 1 499 K€
- ABSA Clan : valeur des titres = 135 K€
- Autres titres = 305 K€.

2.4. Variations de périmètre

La société MEETING LAB, détenue par NOGA, entre dans le périmètre à la suite de la cession du fonds de commerce d'EUROPA GROUP pour 578 K€. L'acte de cession prévoit la cession d'immobilisations principalement.

Elle est détenue à 100% et est donc consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

2.5. Sorties de périmètre

Néant.

2.6. Restructurations internes

Néant.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Europa sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable n°2005-10 sont appliquées.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016, il est fait application du règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31/12/2020. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe Europa assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles le Groupe Europa exerce une influence notable et détient

directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note 2.3 "liste des sociétés non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

3.2.3. Ecarts d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition Passif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement n° 99-02, § 2110, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.2.4. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31/12/2020, d'une durée de 12 mois.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe EUROPA sont les suivants :

3.3.1. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	OUI NON-N/A	Note
Comptabilisation des contrats de location-financement	OUI	4.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	OUI	3.3.1 1
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	N/A
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	NON	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	NON	

3.3.2. Immobilisations incorporelles

3.3.2.1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après

déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.3.2.2. Fonds de commerce

Les fonds de commerce n'ayant pu répondre aux critères d'identification font l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans, durée retenue pour les écarts d'acquisition.

3.3.2.3. Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Brevets, licences	Linéaire	N/A
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 3 ans

retenues sont les suivantes :

3.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installation/agencement	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Agencement des locaux Meeting Lab	Linéaire	97 mois

3.3.4. Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.5. Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans une société non consolidée. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition (cf Note 2.3).

Une provision pour dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autre la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les travaux en-cours correspondent aux temps passés et charges engagées sur des opérations faites pour lesquelles il existe un contrat signé et dont la date de réalisation est postérieure à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur réalisable des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition ou de production.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.8. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.3.9. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du

CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

3.3.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs et résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

3.3.11. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

La provision est comptabilisée directement dans les comptes sociaux des sociétés Philia Médical Editions, Edimark, Presse et Papiers et L'Information dentaire.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.3.12. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituelles distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.13. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis sur NOGA, tête de groupe, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Ecarts d'acquisition actifs	2019.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations de l'exercice	2020.12
Valeurs brutes					
EUROPA GROUP	26 691				26 691
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	89				89
INSIGHT OUTSIDE	3 962				3 962
PHILIA MEDICAL EDITIONS	48 253				48 253
DOWNTOWN	827				827
Total valeurs brutes	79 822				79 822
Amortissements, dépréciations					
EUROPA GROUP	-26 510			-180	-26 690
EUROPA ORGANISATION AFRICA NEW	-89				-89
INSIGHT OUTSIDE	-1 712			-566	-2 278
PHILIA MEDICAL EDITIONS	-12 063			-4 826	-16 889
DOWNTOWN				-83	-83
Total amortissements et dépréciations	-40 375			-5 655	-46 029
Total valeurs nettes	39 447			-5 655	33 793

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Cette durée maximale est estimée à 10 ans.

Le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation initialement déterminées, et ce pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

L'exercice de première application du Règlement n°2015-07 est l'exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

L'écart d'acquisition L'Encéphale correspond à celui constaté lors de l'acquisition de la société en 2010. En 2015, la société L'Encéphale a été absorbée par la société Europa Group.

L'écart d'acquisition de la société Insight Outside constaté en 2016 est amorti sur 7 ans.

L'écart d'acquisition de la société Philia constaté en 2017 est amorti sur 10 ans.

L'écart d'acquisition de la société Europa Organisation Africa constaté en 2018 pour 89 K€ est totalement déprécié.

L'écart d'acquisition de la société Downtown Europe constaté en 2019 pour 827 K€ est amorti sur 10 ans.

4.2. Immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)

Immobilisations incorporelles	2019.12	Augmentations	Diminutions	Reclassement	2020.12
Concessions, brevets & droits similaires	2 238	73	-9	1	2 303
Logiciels	3				3
Fonds commercial	90	0			90
Autres immobilisations incorporelles	358				358
Immobilisations incorporelles en cours	21	22		-1	42
Total valeurs brutes	2 710	95	-9		2 796
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-2 014	-126	9	131	-1 999
Amt/Dép. logiciels	-3				-3
Amt/Dép. fonds commercial	-90				-90
Amt/Dép. autres immos incorp.	-93	-48		-131	-272
Total amts, dep. et prov.	-2 201	-173	9		-2 365
Concessions, brevets & droits similaires	224	-53		132	303
Fonds commercial	0	0			0
Autres immobilisations incorporelles	264	-48		-131	85
Immobilisations incorporelles en cours	21	22		-1	42
Immobilisations incorporelles (net)	509	-78			431

4.2.1. Frais d'établissement

Néant.

4.3. Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2019.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Reclassement	2020.12
Terrains	156				593	748
Constructions	10 095	195			-593	9 697
Installations tech, matériel & outillage	89	10				100
Matériel de bureau	49			-1		48
Matériel de transport	32	19				51
Matériel informatique	553	83	-13	-4	-5	614
Autres immobilisations corporelles	3 175	299	-23	-3	5	3 453
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	260					260
Immobilisations corporelles en cours		65				65
Total valeurs brutes	14 410	670	-37	-8		15 036
Dépréciations des terrains	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. constructions	(979)	(108)	-	-	-	(1 087)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(10)	(9)	-	-	-	(19)
Amt/Dép. Matériel de bureau	(19)	(4)	-	-	-	(23)
Amt/Dép. Matériel transport	(19)	(8)	-	-	-	(27)
Amt/Dép. Matériel informatique	(384)	(54)	8	3	-	(427)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(1 517)	(337)	17	2	-	(1 836)
Amt/Dép. autres immobilisations corp. en crédit-bail	(80)	(58)	-	-	-	(138)
Total amts, dep. et prov.	(3 010)	(576)	24	5	-	(3 557)
Terrains	156	-	-	-	593	748
Constructions	9 116	87	-	-	(593)	8 610
Installations tech, matériel & outillage	79	2	-	-	-	81
Matériel de bureau	30	(4)	-	(1)	-	25
Matériel de transport	13	11	-	-	-	24
Matériel informatique	168	29	(6)	(1)	(5)	186
Autres immobilisations corporelles	1 658	(38)	(7)	(2)	5	1 617
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	180	(58)	-	-	-	122
Immobilisations corporelles en cours	-	65	-	-	-	65
Immobilisations corporelles (net)	11 400	94	(12)	(3)	-	11 479

4.4. Immobilisations financières

Immobilisations financières	2019.12	Augmentations	Diminutions	Variations des cours de change	Reclassement	2020.12
Titres de participation	159	103	(103)	-	-	158
Créances rattachées à des part.	230	121	(8)	-	(70)	273
Titres immobilisés	10 342	45	(145)	-	-	10 242
Dépôts et cautionnements versés	10	-	(5)	-	-	5
Prêts et cautionnements	396	185	(136)	(2)	(1)	442
Total valeurs brutes	11 136	454	(397)	(2)	(71)	11 120
Dép créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-	-
Dép. des titres immobilisés	(336)	(3)	-	-	-	(339)
Dép. prêts & autres créances	(15)	-	15	-	-	-
Total dépréciations et provisions	(352)	(7)	15	-	-	(343)
Titres de participation	159	99	(103)	-	-	154
Créances rattachées à des part.	230	121	(8)	-	(70)	273
Titres immobilisés	10 006	42	(145)	-	-	9 903
Dépôts et cautionnements versés	10	-	(5)	-	-	5
Prêts et cautionnements	380	185	(120)	(2)	(1)	442
Immobilisations financières (net)	10 785	447	(381)	(2)	(71)	10 777

4.5. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Stocks	2019.12	Variations	Ecart de conversion	2020.12
Valeurs brutes				
Stocks - en-cours de production	4 074	(2 482)	(3)	1 589
Stocks -pds finis et intermédiaires	315	18	-	333
Stocks de marchandises	245	()	-	244
Total	4 634	(2 464)	(3)	2 167
Provisions et dépréciations				
Stocks - en-cours de production	(304)	304	-	-
Stocks -pds finis et intermédiaires	(52)	(9)	-	(60)
Stocks de marchandises	(3)		-	(2)
Total	(358)	295	-	(63)
Valeurs nettes				
Stocks - en-cours de production	3 770	(2 178)	(3)	1 589
Stocks -pds finis et intermédiaires	264	9	-	273
Stocks de marchandises	242	()	-	242
Total	4 276	(2 169)	(3)	2 104

4.6. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Clients et comptes rattachés	Brut	Provision	2020.12	Brut	Provision	2019.12
Clients et comptes rattachés	15 860	(399)	15 461	25 621	(339)	25 282
Total	15 860	(399)	15 461	25 621	(339)	25 282

Clients et comptes rattachés	Échéances				2020.12
	Brut	- 1 an	+ 1 an	Dépréciation	
Créances clients et comptes rattachés	15 860	15 860	-	(399)	15 461
Total	15 860	15 860	-	(399)	15 461

4.7. Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances et comptes de régularisation	Brut	Provision	2020.12	Brut	Provision	2019.12
Avances et acomptes sur commandes	3 577	(1 524)	2 053	4 858		4 858
Impôts différés actifs	619		619	798		798
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	693		693	89		89
Créances sur personnel & org. sociaux	110		110	11		11
Créances fiscales - hors IS - courant	2 924		2 924	2 136		2 136
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	-		-	38		38
Comptes courants	26	-	26	22	-	22
Créances diverses	548	(7)	541	1 554	(3)	1 551
Charges constatées d'avance	2 567	-	2 567	3 133	-	3 133
Frais émission emprunt	312	-	312	416	-	416
Total	11 375	(1 531)	9 845	13 054	(3)	13 051

4.8. Trésorerie active

	Brut	Provision	2020.12	Brut	Provision	2019.12
VMP - Equivalents de trésorerie	1 588	-	1 588	2 339	-	2 339
Disponibilités	44 102		44 102	31 567		31 567
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-		-	2		2
Total	45 690	-	45 690	33 909	-	33 909

4.9. Composition du capital social

- Au 31/12/2020, le capital social se compose de 12 062 328 actions d'une valeur nominale de 1 €uros.

4.10. Provisions pour risques et charges

4.10.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques et charges	2019.12	Dotations	Reprises	Variations des cours de changes	2020.12
Provisions pour pensions et retraites	1 916	202	(1)	(1)	2 116
Autres provisions pour risques & charges	234	367	(193)	-	408
Total	2 150	569	(194)	(1)	2 524

4.10.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Taux actualisation : 0.33 %
- Taux de charges sociales : 39 % pour les ETAM, et 51%-55 % pour les cadres.
- Taux augmentation salaires : 0%
- Convention collective : convention propre à chaque entité

La méthode retenue pour la comptabilisation des écarts actuariels est celle du corridor.

4.11. Emprunts et dettes financières

4.11.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Dettes financières	2019.12	2020.12	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établis. de crédit	44 042	48 170	5 563	42 607	
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	129	74	63	11	
Intérêts courus sur emprunts	33	29	29		
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	44 075	48 199	5 592	42 607	
Autres emprunts	12	12		12	
Total emprunts et dettes financières diverses	12	12		12	
Concours bancaires (trésorerie passive)	32	13	13		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	32	13	13		
Total	44 120	48 224	5 605	42 619	

4.11.2. Variation des emprunts et dettes financières

Dettes financières	2019.12	Augmentation	Diminution	Variation	2020.12
Emprunts auprès des établissements de crédit	44 042	10 000	(5 872)	-	48 170
<i>Dont Leasing & locations de biens</i>	129	-	(55)	-	74
Intérêts courus sur emprunts	33	29	(33)	-	29
Total emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	44 075	10 030	(5 905)	-	48 199
Autres emprunts	12		()	-	12
Total emprunts et dettes financières diverses	12		()	-	12
Concours bancaires (trésorerie passive)	32	-	-	(19)	13
Total concours bancaires courants et intérêts courus	32	-	-	(19)	13
Total	44 120	10 030	(5 905)	(19)	48 224

4.12. Fournisseurs et autres dettes

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Fournisseurs et comptes rattachés	2020.12	2019.12
Dettes fournisseurs	2 155	3 072
Factures non parvenues	2 420	3 045
Total	4 574	6 117

Autres dettes et comptes de régularisation	2020.12	2019.12
Fournisseurs d'immobilisations	7	2
Avances et acomptes reçus sur commande	9 473	971
Dettes fiscales et sociales	6 781	9 583
Impôts différés - passif	6	0
Comptes-courants créditeurs	446	205
Dettes diverses	4 583	11 429
Total Autres dettes	21 296	22 190
Produits constatés d'avance	8 491	15 810
Total	29 787	38 000

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires	2020.12	%	2019.12	%
Ventes de produits	18 503	39%	28 299	29%
Prestations de services	31 492	66%	70 502	72%
Ventes de marchandises	3	0%	7	0%
Management Fees	125	0%	-	
Autres refacturations avec marge	1 475	3%	3 091	3%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(3 953)	-8%	(4 031)	-4%
Total	47 646	100%	97 868	100%

Chiffre d'affaires par secteur d'activités	2020.12	2019.12
Activité Organisation de congrès	20 106	61 552
Activité Valorisation de contenu de congrès sur internet et édition	4 681	4 503
Activité Réservation hôtelière	1 114	7 731
Activité d'éditions	21 619	24 068
Autres activités	124	13
Total	47 646	97 868

5.2. Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation	2020.12	2019.12
Production stockée	(2 464)	(223)
Subventions d'exploitation	1 154	30
Autres produits	884	2 494
Transferts de charges d'exploitation	7 927	313
Total	7 501	2 614

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Achats consommés matières premières et marchandises	2020.12	2019.12
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	(3 163)	(2 770)
Variation de stocks	()	230
Achats sur opérations	(14 713)	(46 412)
Autres achats	(2 924)	(4 951)
Achats non stockés	(167)	(459)
Achats de marchandises	(129)	(7)
Total	(21 097)	(54 369)

5.4. Charges externes

Charges externes	2020.12	2019.12
Sous-traitance générale	()	(10)
Locations et charges locatives	(1 692)	(1 628)
Entretiens et réparations	(834)	(973)
Primes d'assurance	(174)	(200)
Etudes et recherches	-	(2)
Divers documentation	(59)	(70)
Personnel extérieur à l'entreprise	(107)	(324)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(1 654)	(1 235)
Publicités	(236)	(447)
Transports	(6)	(12)
Déplacements	(219)	(493)
Frais postaux et de télécommunications	(162)	(125)
Services bancaires	(174)	(118)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunt	-	(33)
Autres charges externes	(103)	(86)
Total	(5 420)	(5 756)

5.5. Charges de personnel

Charges de personnel	2020.12	2019.12
Salaires bruts	(12 769)	(13 873)
Charges sociales	(4 369)	(6 405)
Participation des salariés	-	(777)
Total	(17 137)	(21 055)

5.6. Variations des amortissements et provisions

Le montant des dotations/reprises aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation	2020.12	2019.12
Dotations aux amortissements d'exploitation	(691)	(817)
Dotations aux amortissements sur location financement	(58)	(51)
Variation nette des provisions et dépréciations d'exploitation	(1 715)	(863)
Total	(2 464)	(1 731)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier	2020.12	2019.12
Gains de change	45	3
Reprises sur provisions et transferts de charges	15	907
Autres produits financiers	18	15
Total Produits financiers	78	926
Dotations aux provisions	(7)	(15)
Intérêts et charges assimilés	(699)	(879)
Pertes de change	(99)	(17)
Autres charges financières	(484)	(56)
Total Charges financières	(1 289)	(968)
Résultat financier	(1 211)	(42)

Les 484 K€ du poste « Autres charges financières » sont essentiellement composées de la perte sur les BSA devenus caducs passée en charge financière pour 443 K€ chez Europa Group. (cf Autres faits marquants Europa Group).

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Produits exceptionnels	2020.12	2019.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	42	(1)
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3	6 403
Autres produits exceptionnels	160	2
Reprises exceptionnelles	23	-
Total Produits exceptionnels	228	6 404
Charges exceptionnelles sur opération en capital	(15)	(4 303)
Autres charges exceptionnelles	(63)	(87)
Dotations exceptionnelles	(84)	(6)
Total Charges exceptionnelles	(163)	(4 396)
Résultat exceptionnel	65	2 008

6. Impôt sur les sociétés

Impôt sur les résultats	2020.12	2019.12
Impôts différés	(185)	(25)
Impôt exigible	(5)	(554)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(1 409)	(4 242)
Carry-back	5	()
Total	(1 594)	(4 821)

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Impôts différés par nature	2019.12	Incidence résultat	Autres	2020.12
Différences temporaires	524	(195)	()	328
Retraitements et Neutralisations	275	10	()	285
Solde net d'impôt différé par nature	798	(185)	()	613

6.2. Détail des postes d'impôts différés

Impôts différés	2020.12	2019.12	Variations
Impôts différés - actif	619	798	(179)
Impôts différés - passif	6	()	6
Impact sur le résultat consolidé	(185)	16	
Impact sur les réserves consolidées	()		

6.3. Preuve d'impôt

31/12/2020	
Résultat net des sociétés intégrées en K€	2 941
- Impôts sociaux	-1 409
- Impôts différés latents	-185
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	-1 594
Résultat avant impôts	4 535
- Impôts théoriques au taux de 28 %	-1 270
= Différence d'impôts	-324

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	82	
Différences permanentes consolidation		7
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés s/déficits de l'exercice	235	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'impôt social	14	
Différence de taux d'impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Total	331	7
Différence nette	324	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

7.1.1. Engagements donnés

- EUROPA GROUP

En date du 12/12/19, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des titres de la société DOWNTOWN EUROPE.

Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix d'un montant de base de 200 000€ sera exigible en mai 2022 dès lors que deux conditions cumulatives seront remplies. La première condition, financière, est liée à des objectifs définis de réalisation d'EBITDA, la seconde condition, de présence, est liée au maintien du contrat de services conclu avec le vendeur.

En date du 23/12/16, la société EUROPA GROUP a acquis 100% des actions de la société SAS INSIGHT OUTSIDE sise à Meylan (siret 481 413 961) pour un prix de 5 000 000 euros. Aux termes du contrat de cession, il a été convenu qu'un complément de prix serait payé aux vendeurs postérieurement à la certification des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 sous réserve de l'atteinte d'une part d'objectifs opérationnels et d'autre part d'un niveau de performance économique future. Les performances économiques futures ne sont pas connues à ce jour avec suffisamment de certitude pour estimer le montant que pourrait représenter le complément de prix.

Le contrat de cession prévoit en outre une garantie pour augmentation de passif ou insuffisance d'actif portant sur les comptes du 30/09/2016. L'indemnité y afférente est plafonnée à 1 000 000 euros.

Caution au bénéfice de la société SEMECCEL en garantie de versement des fonds reçus par la société Insight Outside dans le cadre du congrès IPS 2018 pour 800 K€.

- NOGA

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Abenex v" : l'investissement au 31/12/2020 s'élève à 428 000 euros. Engagement total pour 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement sur le fonds "Abenex Value" l'investissement au 31/12/2020 s'élève à 400 000 euros. Engagement total pour 1 000 000 euros.

Engagement d'investissement portant sur le fonds "Experienced Capital Partner II ». L'investissement réalisé au 31/12/2020 s'élève à 1 499 000 euros. Engagement total pour 5 000 000 euros.

Cautionnement solidaire à hauteur de 502 000 euros auprès du Crédit Agricole au titre d'un emprunt souscrit par la SAS PH OCCITANIE de 2 510 000 euros.

7.1.2. Engagements reçus

- NOGA

Aux termes de la convention de garantie en lien avec le contrat de cession d'actions de la société DS EVENTS, le cédant s'engage à indemniser la société NOGA à hauteur de 30% de tout dommage résultant d'une insuffisance d'actif, d'une augmentation de passif ou d'une inexactitude portant sur les comptes du 31/12/2018.

- EUROPA GROUP

Garantie de l'état portant sur le PGE de 10 M€ à hauteur de 90% de son montant soit 9 M€.

7.1.3. Autres engagements

- EUROPA GROUP

Dettes garanties par des sûretés réelles auprès des établissements de crédit pour un montant de 36 667 K€ dans le cadre du crédit d'acquisition et de refinancement du 22/06/2017 pour le rachat du groupe Philia.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit:

Effectif moyen	2020.12	2019.12
Cadres / Non Cadres	281	263
Total	281	263

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 226 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.